



Forfait annuel pour les structures d'hébergement de personnes âgées	17,50 €
Pénalité par semaine de retard	0,80 €
Comités d'entreprises	10,50 €
Abonnement enfants 0 à 15 ans	4,90 €
<b>Assainissement</b>	
<b>Redevance Assainissement</b>	
<b>Utilisateurs du réseau d'eau potable</b>	
Prime fixe	33,00 €
M3 (domestique)	1,57 €
<b>Pour les utilisateurs du réseau assainissement n'utilisant pas le réseau d'eau potable</b>	
Résidences principales	33,00 € prime fixe + forfait 30 m3 par personne
Résidences secondaires	33,00 € prime fixe + forfait 50 m3 par foyer
<b>Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)</b>	
Constructions existantes	Maison individuelle / Création de logement par changement de destination du bâti générant des eaux usées : 1800 €
	Immeuble : 2000 € + 250 € par appartement
Constructions nouvelles	Maison individuelle : 2000 €
	Immeuble : 2200 € + 400 € par appartement
<b>Cantines scolaires</b>	
Le repas - Suivant articles R531-52 et R531-53 du décret 2009-553 du 15 mai 2009 - incluant 1 € au titre de	
Quotient familial de 0 à 700	3,95 €
Quotient familial de 701 à 1000	4,00 €
Quotient familial de 1001 à plus	4,05 €
<b>majoré à 6,00 € en cas de retard d'inscription</b>	
<b>Marchés</b>	
<b>Emplacement fixe dit "abonnement"</b>	
mètre linéaire abonnés (avec électricité)	1,10 €
mètre linéaire abonnés (sans électricité)	0,90 €
<b>Emplacement occasionnel</b>	
mètre linéaire (commerçants non sédentaires occasionnels)	1,45 €
<b>Commerces sédentaires</b>	
Chevalet /an	15,00 €
Terrasse jusqu'à 10 m <sup>2</sup> inclus / an	30,00 €
Terrasse au-delà de 10 m <sup>2</sup> / an	60,00 €
<b>Foire</b>	
Attractions ( le m <sup>2</sup> )	1,10 €
Cirques	16,50 €
Mètre linéaire Forains	1,50 €

Matériels agricoles, voitures, etc..., l'unité	2,70 €
Vente de bétail le m <sup>2</sup>	2,20 €
<b>Emplacement pour véhicule avec stationnement répété ou occasionnel (hors marche)</b>	
Par emplacement : jusqu'à 10 m <sup>2</sup> sans électricité	4,10 €
avec électricité	5,10 €
de 11 m <sup>2</sup> à 20 m <sup>2</sup>	10,50 €
de 21 m <sup>2</sup> à 30 m <sup>2</sup>	21,00 €
de 31 m <sup>2</sup> et plus	45,00 €
<b>Garderie Périscolaire</b>	
Revenu des familles	
de 0 à 700 - 1H -	1,46 €
701 à 1000 - 1H -	1,56 €
1001 et plus - 1H -	1,66 €
<b>Gîte communal de la Ferme Seigne</b>	
Caution	1 200,00 €
Badge pour ordures ménagères, en cas de perte	3,00 €
<b>Individuels</b> Grand gîte 1 nuitée	23,00 €
Petit gîte 1 nuitée	21,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne	1,05 €
<b>Groupes</b> 15 personnes et plus	19,80 €
Taxe de séjour nuitée/personne	0,99 €
<b>Forfait</b> Gîte complet 1 nuitée	769,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne	0,89 €
2 nuitées	1 360,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne	0,79 €
Logement accessible : 1 nuitée	23,00 €
Location draps (par personne)	3,00 €
Location machine à laver (1 lavage)	9,20 €
Forfait Ménage Gîte uniquement	160,00 €
Forfait Ménage Gîte + salle+cuisine	230,00 €
<b>Grange de la Ferme Seigne</b>	
<b>Panissières</b> Apéritif	115,00 €
la journée	207,00 €
<b>Autres</b> Apéritif	157,00 €
la journée	342,50 €
<b>Panissières</b> Forfait W-End	305,00 €
<b>Autres</b> Forfait W-End	510,00 €
Utilisation de la cuisine /par jour	85,00 €
<b>Relais camping-cars</b>	
Jeton eau	2,00 €
Jeton électricité	2,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne	0,35 €

<b>Camping / jour</b>	
Véhicule utilitaire	17,70 €
Voiture	2,75 €
caravane	2,75 €
Camping-car	3,60 €
Tente	2,45 €
Adulte, par personne (sauf encadrants groupes d'enfants)	3,50 €
1 utilisation des sanitaires/douche (sans utilisation du camping)	2,20 €
Electricité	2,40 €
Enfant de 4 à 12 ans, par enfant	2,20 €
Enfant de moins de 4 ans	Gratuit
Forfait mensuel (1 tente, 2 personnes, sans électricité)	220,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne	0,20 €
<b>Enlèvements des dépôts sauvages</b>	
<b>Dépôt inférieur à 1 tonne :</b>	
Forfait intervention pour 1 sac ou contenant pou	100,00 €
Forfait intervention au-delà d'1 sac ou contenar	300,00 €
<b>Dépôt supérieur à 1 tonne :</b>	
Frais d'enlèvement, forfait par tranche de demi-	400,00 €
Traitement des déchets, à la tonne	200,00 €
Forfait frais de gestion « dépôt supérieur 1 tonn	185,00 €
<b>Enlèvements des déjections canines</b>	
Forfait par intervention	100,00 €
<b>Nettoiemnt et remise en état du domaine public</b>	
Forfait par intervention	200,00 €
<b>Dégradations de biens publics mobiliers ou immobiliers</b>	
Forfait frais de gestion par dossier traité, en sus du remboursement des biens	175,00 €
<b>Elagage</b>	
Au mètre linéaire	150,00 €
<b>Débroussaillage et nettoyage de terrain</b>	
Forfait au m <sup>2</sup>	50,00 €